

2024/2025

POUR LES INTERVENANTS
AUPRÈS DE JEUNES SOURDS



www.alpc.asso.fr

**TOUTES LES
FORMATIONS
PROFESSIONNELLES**

La réflexion autour du projet linguistique pour les jeunes sourds concerne tous les professionnels de la surdité.

1. La mise en place d'une communication en langue française, la prise en compte des capacités prothétiques, l'accès à la langue écrite et donc à tous les savoirs, sont les questionnements quotidiens des professionnels en charge de l'accompagnement des jeunes sourds.
2. Les formations à la Langue française Parlée Complétée (LfPC) proposées par l'ALPC pour les professionnels de la surdité s'orientent de façon à répondre au mieux à cette problématique.
3. Il est établi que la LfPC est un des moyens dont disposent les professionnels pour permettre à chaque jeune sourd de majorer ses compétences en langue française, en compréhension et expression orale et écrite.
4. Les modalités d'utilisation de la LfPC diffèrent selon les profils des jeunes et les objectifs des prises en charge spécialisées par chaque professionnel.
5. La pratique de la LfPC par chaque professionnel favorise le développement des compétences du jeune sourd en langue française orale et écrite.
6. Parallèlement à l'apprentissage technique, les formations à l'ALPC offrent des pistes de réflexion pour accompagner les professionnels dans l'utilisation de la LfPC adaptée à chaque jeune.

APPRENTISSAGE TECHNIQUE

L'objectif n'est pas de coder à la vitesse de sa parole mais de pouvoir proposer, selon le jeune et la situation :

- Un codage allant du phonème au mot, à la phrase, au récit
- Un codage ponctuel à un codage continu
- Une communication orale codée attractive et pertinente
- Une prise en compte des compétences en décodage du jeune auquel on s'adresse

RÉFLEXIONS THÉORIQUES

L'objectif est de réfléchir à la pertinence de l'utilisation du français codé dans les contextes pédagogiques, éducatifs, rééducatifs. Pour faciliter :

- Les apprentissages scolaires
- La compréhension orale
- La socialisation
- L'autonomie

Dans le respect du projet linguistique prioritaire du jeune et dans le cadre d'une relation individuelle et de groupe (classe et vie quotidienne).

Vous êtes enseignant spécialisé, orthophoniste, éducateur spécialisé, psychologue ou tout autre professionnel en contact avec les jeunes sourds et vous désirez :

- Vous initier ou vous perfectionner à la **pratique** de la **Langue française Parlée Complétée (LfPC)**
- Nourrir votre réflexion par rapport à son utilisation
- Pouvoir organiser la mise en place d'ateliers de **codage-décodage** adaptés aux besoins de chaque élève sourd
- Vous initier au **Cued Speech**

Programme des formations proposées par l'ALPC

FORMATIONS	pages
FORMATION A LA PRATIQUE ET UTILISATION DE LA LfPC - Niveau 1	5
FORMATION A LA PRATIQUE ET UTILISATION DE LA LfPC - Niveau 2	6
Les formations Niveau 1 et Niveau 2 sont indissociables	
FORMATION A LA PRATIQUE ET UTILISATION DE LA LfPC - Niveau 3	7
FORMATION MISE EN PLACE D'ATELIERS D'ENTRAÎNEMENT AU DÉCODAGE	8
FORMATION INITIATION AU CUED SPEECH	9
TARIFS	10
BULLETIN D'INSCRIPTION	11

Pratique et utilisation de la Langue française Parlée Complétée (LfPC)

Formations niveau 1 et niveau 2



Organisation > La formation se décompose en deux niveaux.

Elle est animée par une équipe de formateurs pluridisciplinaires qui ont une solide expérience dans la prise en charge de jeunes sourds. Ils sont : codeurs en LfPC, orthophonistes, enseignants spécialisés, psychomotriciens, ... Ils vous proposent tout au long des journées de formation une alternance de théorie et de pratique.

Objectifs

- Acquérir ou renforcer ses connaissances de base sur la surdité
- Apprendre à utiliser la technique du code LPC
- Savoir coder avec fluidité et spontanéité
- Comprendre comment et pourquoi la LfPC joue un rôle facilitateur dans l'acquisition de la langue française par le jeune sourd
- Comprendre comment mettre la LfPC au service d'une véritable communication en langue française avec les jeunes sourds.

Pré-requis > Être professionnel de la surdité.

Public > Orthophonistes, Professeurs de sourds, Enseignants spécialisés, Éducateurs, Psychologues et tout professionnel en contact avec des jeunes sourds.

Lieu > À Paris dans nos locaux ou dans **votre établissement**.

Modalités > **Formations inter-entreprise** : nous nous engageons à répondre à vos demandes d'informations et à vous envoyer un devis sous 72 heures ouvrées (hors congés annuels). Les inscriptions sont closes 15 jours ouvrés avant le début de la formation dans la limite des places disponibles.

Formations intra-entreprise : l'ALPC vous proposera des dates au plus tôt en fonction de vos disponibilités et de celles du/des formateurs pressentis. Comme pour les formations inter-entreprises, votre rapidité de réponse sur toutes les questions administratives permettra d'accélérer le démarrage de la formation.

Personnes en situation de handicap : merci de contacter notre référent handicap par téléphone au **01 45 79 14 04** ou par mail sur **contact@alpc.asso.fr** Nous pourrions ainsi adapter notre formation en fonction de vos besoins matériels et organisationnels, en liaison avec notre réseau de partenaires spécialisés :

Agefiph - **Cap emploi** - **Fiphfp** - **Maisons de l'Autonomie** - **MDPH**

6 JOURS 42 H

Niveau 1 et Niveau 2

Formation à la pratique

ET UTILISATION DE LA LfPC - Niveau 1

Pré-requis, Public, Objectifs & Lieu

VOIR PAGE 04

Partie théorique

■ Introduction

Généralités sur la surdité

■ La déficience et ses conséquences

- Comment la limiter sur le plan auditif ?
- Comment la compenser sur le plan visuel ?

■ La Langue française Parlée Complétée

- Présentation de la LfPC
- La LfPC au service de la langue française
- LfPC et audition
- La LfPC pour quelle surdité ?
- La LfPC et l'implant cochléaire

■ Les moyens de communications utilisés

Détail des différents moyens de communication

■ La Langue française Parlée Complétée

- Qui code ?
- Comment coder ?

■ L'apprentissage du langage

- Distinction entre perception et production
- La structuration de la langue et l'accès au sens

■ La Langue française Parlée Complétée et la langue écrite

- La LfPC et la lecture
- La LfPC et l'écriture

Partie pratique

■ Apprentissage du **codage des sons voyelles**

■ Apprentissage des **clés [L] et [CH]**

■ Apprentissage des **clés [S] et [R]**

■ Apprentissage des **semi-consonnes**

■ Apprentissage de la **clé [Gn]**

■ Apprentissage des **clés [M], [T] et [F]**

■ Apprentissage des **clés [K], [V] et [Z]**



3 JOURS 21 H

17 janv. 2025 en visio / 23 et 24 janv. en présentiel

Formation à la pratique

ET UTILISATION DE LA LfPC - Niveau 2

Pré-requis, Public, Objectifs & Lieu

VOIR PAGE 04



Partie théorique

- La Langue française Parlée Complétée et la phonologie
- Le rôle des professionnels
- Comment introduire la Langue française Parlée Complétée
 - Chez un tout-petit
 - Chez un « grand-commençant »
 - Chez un adolescent ou chez un adulte
- Analyse des difficultés possibles
- Présentation des tests TERMO
- Modalités d'utilisation de la LfPC dans la scolarité
- Q.C.M.

Partie pratique

Suite et fin de l'apprentissage des clés du code LfPC



3 JOURS **21 H**

4 et 5 février puis 2 demi-journées en visio

Formation à la pratique

ET UTILISATION DE LA LfPC - Niveau 3

Objectifs

- Renforcer les automatismes
- Réfléchir sur la mise en place de la LfPC auprès des jeunes sourds
- Adapter les qualités techniques, communicationnelles et linguistiques au profil des jeunes sourds

Pré-requis > Être professionnel de la surdité, formations niveaux 1 et 2 validées.

Public > Orthophonistes, Professeurs de sourds, Enseignants spécialisés, Éducateurs, Psychologues et tout professionnel en contact avec des jeunes sourds.

Lieu > À Paris dans nos locaux ou dans votre établissement.

Modalités > **Formations inter-entreprise** : nous nous engageons à répondre à vos demandes d'informations et à vous envoyer un devis sous 72h ouvrées (hors congés annuels). Les inscriptions sont closes 15 jours ouvrés avant le début de la formation dans la limite des places disponibles.

Formations intra-entreprise : l'ALPC vous proposera des dates au plus tôt en fonction de vos disponibilités et de celles du/des formateurs pressentis. Comme pour les formations inter-entreprises, votre rapidité de réponse sur toutes les questions administratives permettra d'accélérer le démarrage de la formation.

Personnes en situation de handicap : merci de contacter notre référent handicap par téléphone au 01 45 79 14 04 ou par mail sur contact@alpc.asso.fr Nous pourrons ainsi adapter notre formation en fonction de vos besoins matériels et organisationnels, en liaison avec notre réseau de partenaires spécialisés :

[Agefiph](#) - [Cap emploi](#) - [Fiphfp](#) - [Maisons de l'Autonomie](#) - [MDPH](#)

Partie théorique

■ Études de cas

- Cas les plus fréquemment rencontrés
- Cas adaptés à vos problématiques spécifiques

■ Structures et scolarité

- Structures de prise en charge
- Scolarité en établissement spécialisé
- Scolarité en inclusion avec LfPC

■ Le codeur en LfPC

■ LfPC et prise en charge orthophonique

- Contenu de la prise en charge
- Objectifs et apport du code
- LfPC et méthodes de rééducation

Partie pratique

■ Vidéos individuelles et analyses

■ Exercices d'entraînement au codage

- Travail sur la fluidité et la spontanéité

2 JOURS 14 H

Nous consulter - dates en cours

Formation mise en place d'ateliers d'entraînement au décodage

Accompagnement théorique et pratique à leur mise en place

Pré-requis > Avoir une bonne maîtrise de la Langue française Parlée Complétée, formations niveaux 1, 2 et 3 validées

Public

- Les codeurs en LfPC
- Les orthophonistes
- Les professeurs d'élèves sourds, les enseignants spécialisés

Objectifs

- Comprendre la problématique du décodage
- Savoir évaluer les besoins des jeunes sourds
- Pouvoir leur proposer un entraînement adapté

Lieu > À Paris dans nos locaux ou dans **votre établissement.**

Modalités > **Formations inter-entreprise** : nous nous engageons à répondre à vos demandes d'informations et à vous envoyer un devis sous 72h ouvrées (hors congés annuels). Les inscriptions sont closes 15 jours ouvrés avant le début de la formation dans la limite des places disponibles.

Formations intra-entreprise : l'ALPC vous proposera des dates au plus tôt en fonction de vos disponibilités et de celles du/des formateurs pressentis. Comme pour les formations inter-entreprises, votre rapidité de réponse sur toutes les questions administratives permettra d'accélérer le démarrage de la formation.

Personnes en situation de handicap : merci de contacter notre référent handicap par téléphone au 01 45 79 14 04 ou par mail sur contact@alpc.asso.fr Nous pourrons ainsi adapter notre formation en fonction de vos besoins matériels et organisationnels, en liaison avec notre réseau de partenaires spécialisés :

Agefiph - **Cap emploi** - **Fiphfp** - **Maisons de l'Autonomie** - MDPH

PROGRAMME

■ Maîtriser les tests TERMO

Présentation de l'outil (épreuves, catégories, fonctionnement)
Présentation des intérêts et limites des TERMO

■ Savoir analyser les résultats

Exercices pratiques d'analyses, études de cas
Rédaction de bilans

■ L'entraînement au décodage

Évaluation des besoins du jeune, études de cas
Rédaction d'objectifs

■ La mise en place des ateliers

Préparation de séances en fonction d'une progression
Animation de ces séances (consignes, place du code sans voix)

■ Présentation de matériels

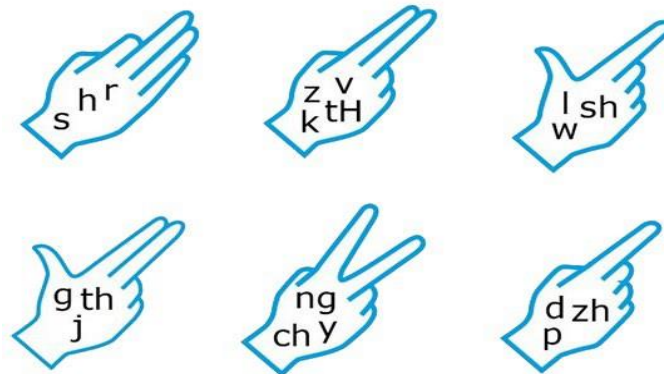
4 JOURS **28 H**

Sessions organisées sur demande : nous consulter

Formation

INITIATION AU CUED SPEECH

Découverte de la phonologie de la langue anglaise et initiation au codage



Pré-requis

- Avoir une bonne maîtrise du code LPC
- Avoir une pratique de la langue anglaise niveau scolaire A1, A2

Public

Toute personne intervenant auprès de jeunes sourds :

- Les codeurs en LfPC
- Les orthophonistes
- Les professeurs d'élèves sourds, les enseignants spécialisés et les enseignants d'accueil
- Les éducateurs

Objectifs

- Faciliter l'accès à la phonologie de la langue anglaise aux élèves sourds
- Pouvoir les accompagner dans leur découverte et leur pratique de la langue anglaise en milieu scolaire ou dans des situations de soutien scolaire

Lieu > **À Paris** dans nos locaux ou dans **votre établissement.**

Modalités > **Formations inter-entreprise :** nous nous engageons à répondre à vos demandes d'informations et à vous envoyer un devis sous 72h ouvrées (hors congés annuels). Les inscriptions sont closes 15 jours ouvrés avant le début de la formation dans la limite des places disponibles.

Formations intra-entreprise : l'ALPC vous proposera des dates au plus tôt en fonction de vos disponibilités et de celles du/des formateurs pressentis. Comme pour les formations inter-entreprises, votre rapidité de réponse sur toutes les questions administratives permettra d'accélérer le démarrage de la formation.

Personnes en situation de handicap : merci de contacter notre référent handicap par téléphone au 01 45 79 14 04 ou par mail sur contact@alpc.asso.fr Nous pourrions ainsi adapter notre formation en fonction de vos besoins matériels et organisationnels, en liaison avec notre réseau de partenaires spécialisés :

Agefiph

-

Cap emploi

-

Fiphfp

-

Maisons de l'Autonomie - MDPH

4 JOURS **28 H**

Sessions organisées sur demande : nous consulter



TARIFS

FORMATIONS	Financement employeur ou organisme	Financement individuel	Etudiant (sur justificatif)
Formations Niveau 1 – Niveau 2 6 JOURS - 42 heures	1580 €	680 €	340 €
Formation Niveau 3 2 JOURS - 14 heures	520 €	300 €	NA
Formation - Atelier décodage 4 JOURS - 28 heures	880 €	490 €	NA
Formation - Cued Speech 4 JOURS - 28 heures	880 €	490 €	NA

LES FORMATIONS SUR SITE

Nous proposons des **formations sur site**. Il est alors possible de bâtir une **formation « sur mesure »** en fonction des besoins des stagiaires (groupes de 6 à 12 personnes).

Programme et tarif des formations sur site : nous consulter.

Annulation inscription

L'ALPC se réserve le droit d'annuler un stage sept jours avant la date prévue si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Il est important d'envoyer votre inscription le plus tôt possible (bulletin ci-joint).

Pour nous contacter :

formation.professionnels@alpc.asso.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGIAIRE

M.

Mme

NOM _____ Prénom _____

Établissement _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail _____

À jour de l'adhésion à l'ALPC (obligatoire) Établissement Association Professionnel

Votre connaissance du code LfPC : excellente moyenne aucune

Votre pratique du code LfPC : fluide ponctuelle aucune

PROFESSION Orthophoniste Éducateur Enseignant Professeur spécialisé

Étudiant (précisez) : _____ Autre (précisez) : _____

Âge ou niveau scolaire des enfants sourds dont vous vous occupez : _____

CONVENTION DE FORMATION : OUI NON

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT OU ORGANISME SIGNATAIRE :

Nom du signataire _____ Fonction _____

Adresse mail où devra être envoyée la convocation : _____

RÈGLEMENT

Ci-joint un chèque / un virement de _____ € Date du paiement _____

IBAN de l'ALPC : FR76 1820 6002 1965 0558 7974 090 BIC AGRIFRPP882

Si vous êtes en situation d'handicap, merci de bien vouloir nous indiquer la nature de votre handicap afin que nous puissions adapter au mieux notre accompagnement :

EN RÈGLEMENT DE MON INSCRIPTION À LA FORMATION CI-DESSOUS :

Formation initiale (Niveau 1 et 2)

Formation (Niveau 3)

Formation à la mise en place de décodage

Formation initiation au Cued Speech

Fait à _____ le _____ Signature (obligatoire) _____

À COMPLÉTER ET RETOURNER À :

ALPC - 21 rue des Quatre Frères Peignot, Hall E 75015 Paris

formation.professionnels@alpc.asso.fr



NOUS CONTACTER

ALPC - 21 rue des Quatre Frères Peignot, Hall E 75015 Paris

formation.professionnels@alpc.asso.fr

Tél : 01 45 79 14 04

www.alpc.asso.fr

SIRET 326 481 272 00028

Association nationale pour la promotion et le développement de la Langue française Parlée Complétée
(Actualisation le 30/10/2024)